

Fonctionnement du Conseil Scientifique

Avant chaque opération Espoir en Tête la FRC diffuse un appel d'offres dont le texte peut-être obtenu sur le site de la FRC, ci-dessous :

<http://www.frc.asso.fr/media/frc/appelsdoffres/AOE-Rotary6/aoe-rotary-2010.pdf>

Il est important de préciser les critères, imposés par l'AJNR et que son représentant rappelle au début de chaque CS :

- Le projet doit être conforme à l'éthique rotarienne,
- Seul un gros équipement peut faire l'objet d'un financement à l'exception de tout frais de personnel et de maintenance.
- Le projet doit être clairement défini et compréhensible par des non spécialistes (point qui demeure toujours le plus compliqué à obtenir mais nous progressons),
- Le matériel doit être parfaitement identifié afin de pouvoir communiquer.
- Le projet de recherche doit avoir autant que faire ce peut un aspect transverse.

Les projets retenus sont évalués par le Conseil scientifique de la FRC.

Le Conseil scientifique est constitué de 15 membres présidés par le Professeur Jacques Touchon (CHU Montpellier). Tous les membres sont des spécialistes éminents du cerveau.

La liste des membres du CS est sur le site suivant :

<http://www.frc.asso.fr/La-FRC/Presentation-de-la-FRC/Conseil-Scientifique>

La répartition géographique de leurs laboratoires est la suivante :

Bordeaux	1	Lille	1
Lyon	2	Marseille	4
Paris	3	Tours	1
Saint Etienne	1	Strasbourg	1
Président du CS	Jacques Touchon	Montpellier	

Chaque projet est évalué selon 8 critères d'appréciation, avant la réunion du CS, par trois scientifiques. L'un des évaluateurs appartient, autant que faire ce peut, à un laboratoire étranger. Le rapporteur est membre du CS.

Les projets sont ensuite réexaminés en profondeur par l'ensemble des membres du CS en fonction de l'évaluation des rapporteurs. Bien entendu si l'un des membres fait partie du laboratoire dont le dossier est examiné il doit quitter la séance pendant la délibération.

Les membres du CS évaluent les dossiers uniquement en fonction de leur qualité et de leur originalité et non de la localisation du laboratoire.

Le CS a constaté que les dossiers deviennent meilleurs d'année en année ce qui rend le choix encore plus difficile.

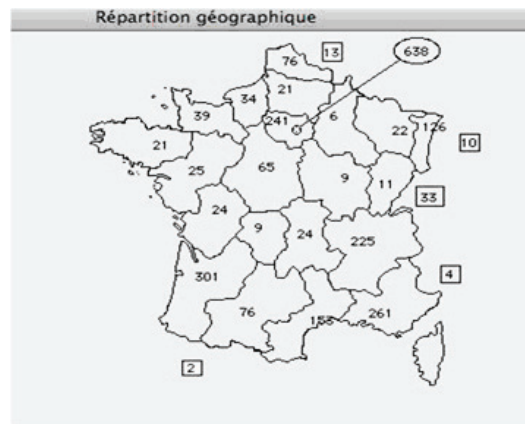
Depuis le début d'Espoir en Tête 20 projets ont été récompensés avec la répartition géographique suivante :

Paris et région parisienne	9
Marseille	5
Bordeaux	2
Lille	1
Lyon Bron	1
Montpellier	1
Strasbourg	1

La description des projets se trouve sur le site suivant :

<http://www.frc.asso.fr/La-FRC/Nos-partenaires/Espoir-en-tete>

La carte suivante recense par région les adhérents à la société des neurosciences, elle a un rôle très indicatif mais il y apparaît bien des concentrations importantes de chercheurs dans la région parisienne, la région PACA, l'Aquitaine, la région lyonnaise et l'Alsace.



Un autre élément à prendre en compte est le nombre de dossiers déposés, ainsi pour l'appel d'offre N°6 le CS a eu à juger 33 dossiers déclarés éligibles. (Les dossiers éligibles sont ceux qui répondent aux conditions de l'appel d'offre).

Le tableau suivant compare les résultats des AOE5 et AOE6

2010 - AOE6	2009 – AOE5
Bordeaux : 4	Angers : 1
Caen : 2	Bordeaux : 1
Clermont-Ferrand : 1	Lille : 1
Lille : 1	Marseille : 4
Marseille : 1	Nancy : 1
Montpellier : 2	Nice : 1
Nancy : 1	Région Lyonnaise : 3
Nantes : 1	Région parisienne : 5
Région Lyonnaise : 3	Reims : 1
Région parisienne : 12	Toulouse : 1
Rouen : 1	
Toulouse : 2	
Tours : 1	
Villefranche sur Mer : 1	

Soulignons que la force d'Espoir en Tête est justement de reposer sur un Conseil Scientifique formé de chercheurs reconnus, compétents et **peu influençables par les pressions extérieures**.

Le fait de ne pas avoir été choisi parmi les lauréats ne constitue en aucun cas un jugement de valeur du laboratoire concerné.

Enfin un point important ne pas promettre à un labo qu'il recevra un prix avant la réunion du Conseil scientifique.

Il est bien évident que plus le nombre de dossiers est important plus le choix sera difficile et plus il y aura de mécontents !

Ce est encore plus vrai pour l'AOE6, puisque 33 dossiers ont été reçus.